

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 février 2010

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2010-2-6-2

Service consulté

C251

GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

Résumé : *Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes du Pays de Sierentz, du Secteur d'Ilfurth, de la Porte d'Alsace, de la Vallée de Saint-Amarin et du Pays de Ribeauvillé, le Département est sollicité pour :*

- *la protection et l'intégration du verger pédagogique de Koetzingue,*
- *la réalisation d'un plan de désherbage communal à Ilfurth,*
- *le remplacement de la presse à jus de l'atelier d'Oderen,*
- *l'aménagement de deux vergers communaux à Bergheim.*

Il vous est proposé de financer ces demandes, réceptionnées pour instruction après le 31/10/2009 et donc éligibles selon le nouveau règlement financier du Département adopté le 23/10/09, pour un montant total de 17.725,35 €.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Sierentz

Protection du verger pédagogique de Koetzingue

En 2007, la communauté de communes du Pays de Sierentz a créé à Koetzingue un site intercommunal d'éducation à l'environnement, constitué de 3 entités : un verger, une mare et une haie. Dans le cadre de la préfiguration de son GERPLAN, elle sollicite le Département pour la protection du verger par la mise en place d'une clôture naturelle végétalisée, l'objectif étant de le préserver de publics non avertis.

Il vous est proposé de financer ce projet à hauteur de 40 %. Son coût étant de 9.205 €, l'aide départementale serait de 3.682 €, qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

GERPLAN de la communauté de communes du Secteur d'Illfurth

Réalisation d'un plan de désherbage à Froeningen

La commune de Froeningen s'engage dans une démarche de gestion différenciée de ses espaces publics afin de diminuer l'utilisation de pesticides et l'arrosage.

La première étape est de réaliser un plan de désherbage communal pour lequel la commune sollicite l'aide du Département. Ce projet est inscrit au programme GERPLAN 2009 de la communauté de communes du Secteur d'Illfurth, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 11 mai 2009. Le plan de financement retenu au final affiche une aide régionale de 35 %, une aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse de 35 % et une aide départementale de 10 %.

Le coût prévisionnel de ce plan étant de 6.650 €, l'aide départementale serait de 665 € (taux d'aide de 10 %), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

Remplacement d'une presse à jus

L'association des arboriculteurs d'Oderen souhaite remplacer le fouloir-pressoir de son atelier à jus, âgé de 25 ans et devenu vétuste, par un fouloir-pressoir en acier inoxydable.

L'action est inscrite au programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le montant des achats éligibles s'élevant à 15.965 € HT, la subvention du Département intervient après déduction des cofinancements dans la limite de 50 % de la charge résiduelle supportée par le maître d'ouvrage, soit à hauteur de 39 % correspondant à un montant de 6.226,35 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74/C251.

GERPLAN de la communauté de communes de Ribeauvillé et Environs

Aménagement de deux vergers avec prairies fleuries

La commune de Bergheim envisage la création et l'aménagement de deux vergers sur son ban communal (défrichage raisonné et réaménagement paysager des parcelles, mise en place de prairies fleuries et plantation de 90 fruitiers haute tige de variétés locales et anciennes).

L'action est inscrite au programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le montant de cette action étant 36.580 €, la subvention du Département serait de 7.152 € (taux d'aide de 40 % pour les travaux, de 40 % pour les prairies fleuries plafonné à 12 €/ha, de 40 % pour les plantations en milieu rural), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- la protection du verger pédagogique de Koetzingue au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Sierentz pour un montant de 3.682 € (montant éligible de 9.205 €, taux d'intervention de 40 %), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la réalisation d'un plan de désherbage au bénéfice de la commune de Froeningen pour un montant de 665 € (montant éligible de 6.650 €, taux d'intervention de 10 %), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- le remplacement d'une presse à jus au bénéfice de l'association des arboriculteurs d'Oderen pour un montant de 6.226,35 €, (montant éligible de 15.965 € taux d'intervention de 39 %), les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74.
- la création de deux vergers communaux au bénéfice de la commune de Bergheim pour un montant de 7.152 € (montant éligible de 36.580 €, taux d'aide de 40 % pour les travaux, de 40 % pour les prairies fleuries plafonné à 12€/ha, de 40 % pour les plantations en milieu rural), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 05 FÉVRIER 2010

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03776	BERGHEIM Aménagement de vergers sur la commune de Bergheim	0,00		7 152,00
GPL03768	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ Protection et intégration du verger pédagogique de Koetzingue	9 205,00	40%	3 682,00
GPL03772	FROENINGEN Réalisation d'un plan de désherbage communal par la commune de Froeningen	6 650,00	10%	665,00
GPL03778	SOCIETE ARBORICOLE ODEREN Remplacement pour mise aux normes de la presse à jus des arboriculteurs d'Oderen	15 965,00	39%	6 226,35
			Total	17 725,35